



Les grands paysages

D'Auvergne-Rhône-Alpes

VOLCANS D'Auvergne GRANDES VALLÉES ET PLAINES DU CHER, DE LOIRE ET D'ALLIER MONTAGNES ET PLATEAUX DU MASSIF CENTRAL CONTREFORTS EST DU MASSIF CENTRAL VALLÉES, PLAINES ET COLLINES RHODANIENNES MONTS DU JURA PRÉALPES SOMMETS ET GRANDES VALLÉES DES ALPES

Le paysage :

un bien commun, un enjeu de société

Le paysage résonne profondément en chacun d'entre nous comme un héritage partagé qui fonde l'identité et l'attractivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Convention européenne du paysage définit les paysages comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ».

Façonné par les relations entre l'Homme et la Nature, le paysage est le reflet de l'histoire de l'aménagement de notre territoire et concourt à l'élaboration des cultures locales, à la qualité de vie des populations. Aujourd'hui, ses transformations s'accroissent principalement en raison de l'évolution de notre société et du dérèglement climatique.

L'adaptation de nos pratiques et de nos modes de vie est nécessaire pour répondre à ce défi de la transition climatique. Par sa transversalité, le paysage met en lien les politiques publiques. Il permet d'appréhender globalement l'évolution des territoires et de maintenir l'équilibre de leurs dimensions environnementales, économiques, culturelles et sociales.

Se saisir du paysage pour s'engager durablement dans ce vaste chantier, c'est agir pour la transition écologique et solidaire des territoires.

Observer avant d'agir

L'ambition de cette brochure (et de la carte régionale des paysages) est de porter une vision partagée des paysages de la nouvelle région à travers huit grands paysages et leurs enjeux, ainsi que de mobiliser les acteurs du territoire régional sur le sujet du paysage.

Ce document offre une vision régionale synthétique. Il est une porte d'entrée pour comprendre l'exceptionnelle diversité paysagère de la région. Toutefois, les éléments de connaissance et les enjeux doivent être déclinés localement par les acteurs des territoires.

UNE GRANDE RÉGION

Huit grands paysages

Les paysages dépendent largement de la géologie et le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, région la plus montagneuse de France, en est la parfaite illustration.

Remontons donc le temps... Il y a quelques dizaines de millions d'années, à l'est, la jeune chaîne alpine se plisse sous l'effet de la collision des plaques africaine et eurasiennne. Les terrains des fonds marins de l'ancienne Téthys se referment et laissent s'élever sommets acérés et vallées profondes.

La géologie fonde les paysages régionaux

De l'autre côté, à l'ouest, la pénéplaine du vieux Massif central (dont les granites anciens remontent à - 600 Millions d'années) est chahutée. Les plateaux se réhaussent, leurs marges se découpent (souvent en gradins), provoquant fractures et bassins d'effondrement. Le volcanisme s'active en plusieurs épisodes sous l'action de déplacements magmatiques souterrains. Les phases de glaciation et d'érosion viendront, au fil des temps géologiques, finir de sculpter le décor.

Les hommes investiront ensuite ces espaces jusqu'à nos jours pour nous léguer cet héritage paysager, bien commun, à la fois cadre de vie des habitants et image attractive du territoire régional.

Huit «grands paysages» dessinent ainsi l'armature générale de la région en s'appuyant sur des entités territoriales homogènes définies selon des critères géographiques et culturels.

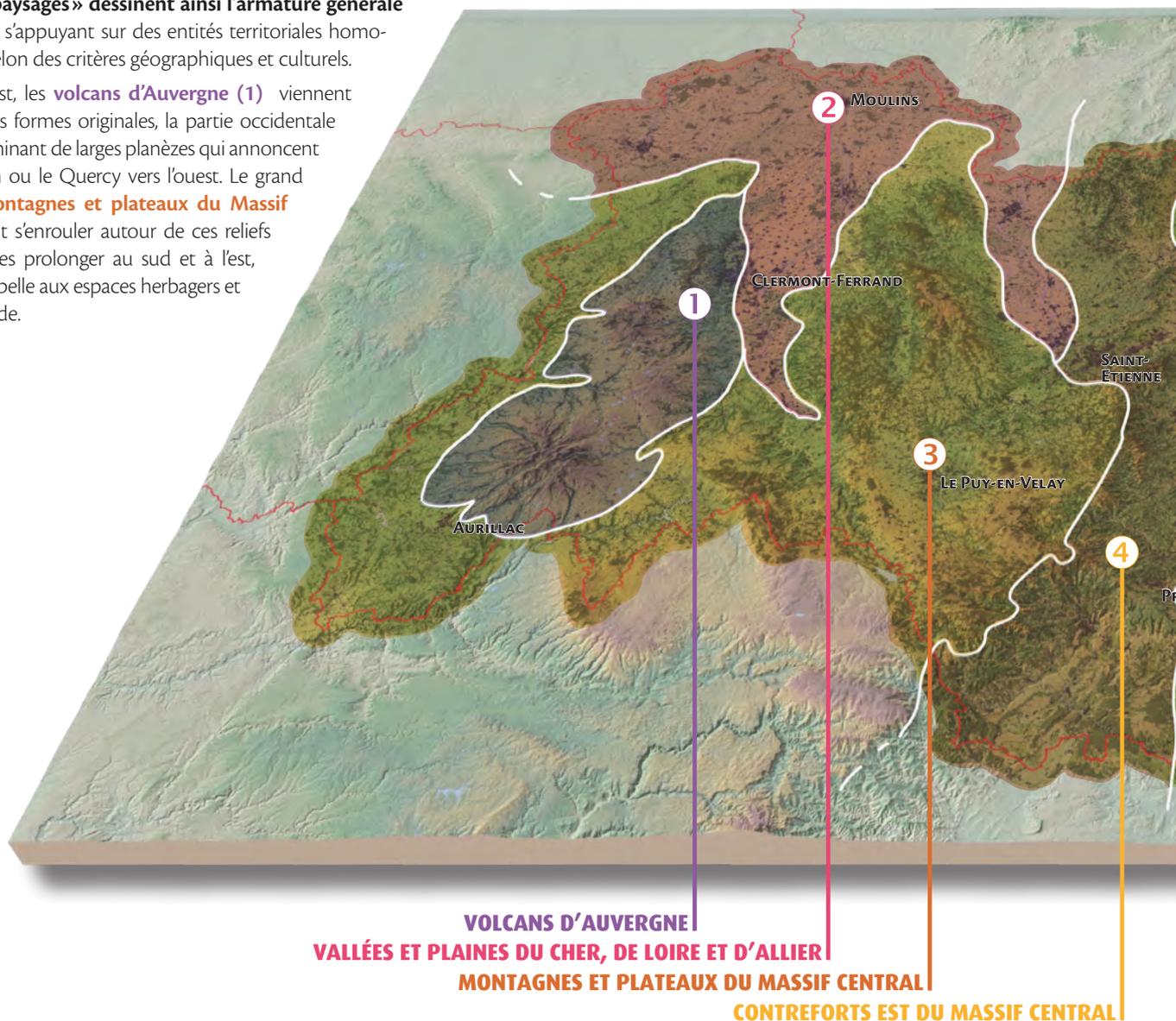
Partant de l'ouest, les **volcans d'Auvergne (1)** viennent marquer de leurs formes originales, la partie occidentale de la région, dominant de larges planèzes qui annoncent déjà le Limousin ou le Quercy vers l'ouest. Le grand paysage des **montagnes et plateaux du Massif central (2)** vient s'enrouler autour de ces reliefs volcaniques et les prolonger au sud et à l'est, donnant la part belle aux espaces herbagers et forestiers d'altitude.

Des volcans d'Auvergne aux Alpes...

De ces hauteurs, descend le chevelu des affluents du fleuve Loire. Sortant d'innombrables vallées et gorges, les paysages des **grandes vallées et plaines du Cher, de Loire et d'Allier (3)** reprennent de l'ampleur en direction du bassin parisien, vers le nord.

En avançant vers le levant, une limite franche marque le rebord du vieux massif : les **contreforts est du Massif central (4)**. Ils forment ces versants, liens entre les plaines rhodaniennes actives et des contrées rurales parfois isolées. Ils constituent aussi une rupture climatique et environnementale entre les influences méridionales et celles montagnardes du vieux massif.

A ses pieds, trait d'union entre les derniers ressauts du Massif central et les premiers mouvements de l'arc alpin, la large dépression des **vallées, plaines et collines rhodaniennes (5)** définit cette transition. Largement investi par les activités et les développements urbains, ce grand paysage suit l'axe de la vallée du Rhône et se dilate vers l'est par les douces ondulations du relief des avants-pays annonçant les sommets préalpins puis alpins.



Postés en sentinelles des hauts massifs, les **Préalpes (6)** et les **monts du Jura (7)**, plus au nord, marquent donc une rupture géologique mais aussi humaine. L'organisation des territoires exprime déjà la transition vers les paysages des montagnes alpines (agriculture, étagement, mobilités...).

... une diversité paysagère exceptionnelle !

Enfin, annonçant la limite est de la région, le grand paysage des **sommets et grandes vallées des Alpes (8)**, incisé successivement par les vallées de l'Arve, de la Tarentaise et de la Maurienne, s'élève de toute sa hauteur, dessinant naturellement les frontières avec la Suisse et l'Italie. Il offre ce fabuleux fond de scène à la région dont le spectacle paysager époustouflant vient répondre aux reliefs volcaniques auvergnats.

Cette vision simplifiée du territoire régional ne doit pas faire disparaître l'extrême richesse des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes !

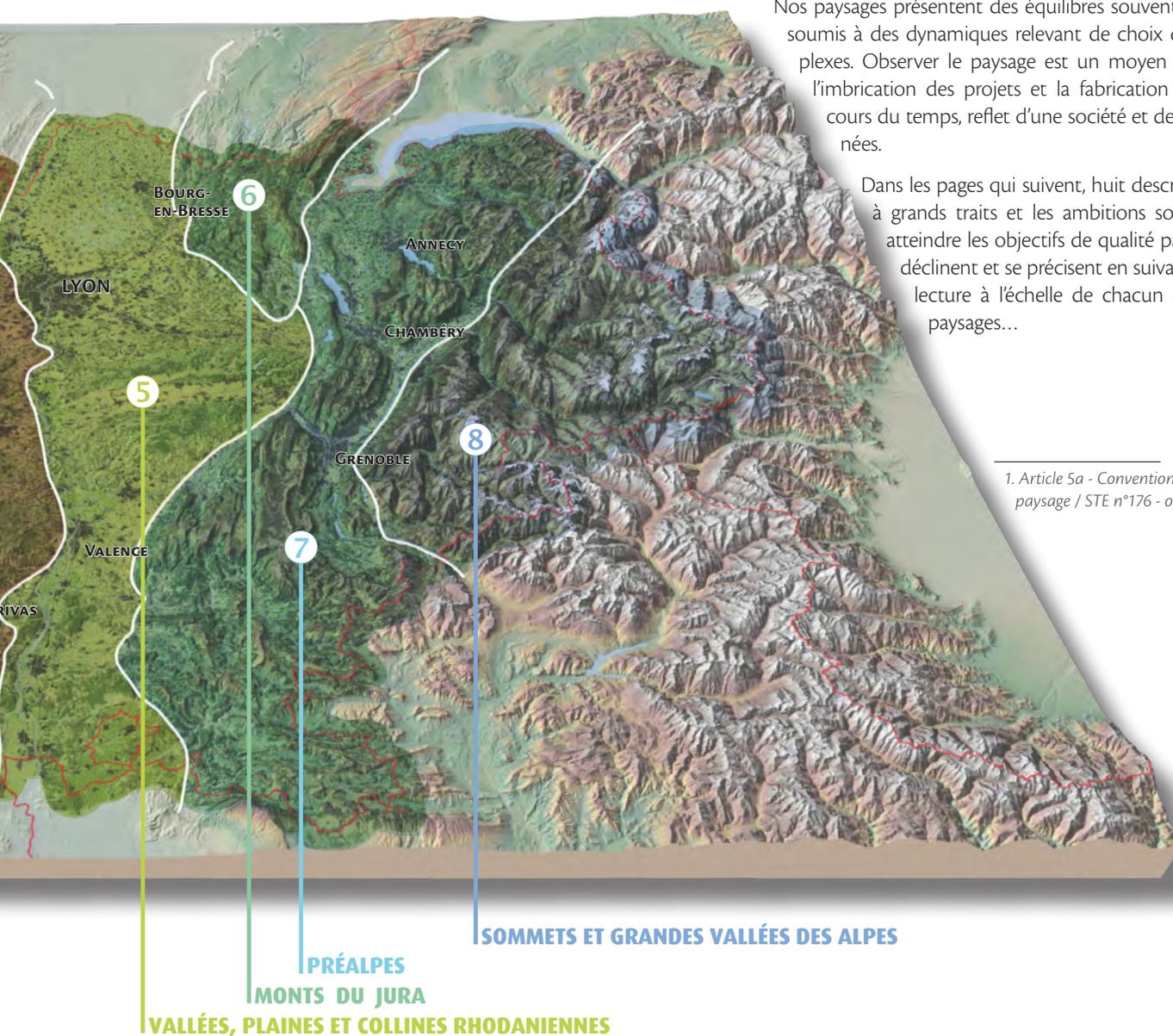
La géographie et l'histoire ont ainsi légué à la grande région Auvergne-Rhône-Alpes des paysages d'une rare diversité. En regard des huit «grands paysages» de ce document d'appel, la carte régionale des paysages ne dénombre pas moins de 115 ensembles de paysages (eux-mêmes décomposés en une multitude d'unités à l'échelle départementale). Ils distinguent et révèlent ainsi **une exceptionnelle mosaïque paysagère, bien commun des habitants et visiteurs de la région**. C'est notamment sur ce socle physique et culturel que s'appuient les multiples facettes de son **attractivité**, de son **image touristique**, des composantes originales de son **cadre de vie**.

Plus que d'autres, sans doute, ces paysages nous disent la diversité des climats et des milieux écologiques, l'ancienneté des établissements humains, le renouvellement permanent des pratiques (de gestion et d'aménagement du territoire), les émotions partagées face au spectacle de certaines expériences paysagères régionales... Ils nous invitent à positionner tous projets d'aménagement dans ces continuités et à en comprendre les logiques afin de **reconnaître le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, expression de la diversité de leur patrimoine culturel et naturel commun, et fondement de leur identité**¹.

Nos paysages présentent des équilibres souvent fragiles et sont soumis à des dynamiques relevant de choix de société complexes. Observer le paysage est un moyen de comprendre l'imbrication des projets et la fabrication des espaces au cours du temps, reflet d'une société et des politiques menées.

Dans les pages qui suivent, huit descriptions brossées à grands traits et les ambitions souhaitables pour atteindre les objectifs de qualité paysagère. Elles se déclinent et se précisent en suivant une première lecture à l'échelle de chacun des huit grands paysages...

¹. Article 5a - Convention européenne du paysage / STE n°176 - op. cit.)



1 VOLCANS D'Auvergne

Les paysages des volcans d'Auvergne sont le lieu des expériences de l'étendue, des **plateaux** d'altitude et des belvédères provoqués par des **reliefs originaux issus de fortes activités volcaniques passées**. Ils sont aussi façonnés par des pratiques agricoles encore souvent extensives et s'adaptant parfois à des conditions difficiles, à des milieux contraignants où les **productions d'élevage** lié au sol, durables, dominent et où les **pe-louses et prairies naturelles** d'altitude deviennent aujourd'hui une ressource précieuse, au même titre que les **lacs et tour-bières d'altitude**. Ces espaces donnent lieu à des productions valorisées par des **labels de qualité**.

Certains de ces massifs, les plus hauts en altitude, accueillent des équipements touristiques de sport d'hiver. D'autres ont leurs versants recouverts de **forêts**. Ces dernières participent du fond de scène paysager. Depuis ces massifs volcaniques courent **des vallées et des gorges** plus ou moins resserrées, authentiques cœurs de nature et expériences du pittoresque.

L'habitat fait de pierre volcanique y est singulier. Le motif du **village compact**, optimisé et organisé en étoile depuis la place du village fait aujourd'hui figure de référence. C'est en limite de ces massifs, à l'articulation avec les plaines, que les principales agglomérations urbaines se sont construites (Clermont-Ferrand, Issoire, Saint-Flour, Aurillac, Mauriac, Riom...) comme autant de villes-seuils de ce grand paysage.

2 GRANDES VALLÉES & PLAINES DU CHER, DE LOIRE & D'ALLIER

Les grandes vallées et plaines de Loire, du Cher et d'Allier se révèlent à travers trois grandes typologies paysagères :

- Au débouché des massifs, les **rivières d'Auvergne** connaissent une configuration nouvelle : du **ravin**, on passe au **val**. Libérés de l'emprise rocheuse, grossis de leurs principaux affluents, les cours d'eau dessinent des paysages plus amples. Ils sont au nombre de trois : l'**Allier**, colonne vertébrale du territoire auvergnat ; le **Cher**, descendant des Combrailles ; et la **Loire**, venue des hauts plateaux du Massif central. Ils concentrent un patrimoine naturel et culturel multiple et remarquable.
- On doit aux cassures du vieux socle hercynien l'existence des **limagnes et des terres de grandes cultures**, véritables fossés d'effondrement que le travail des eaux a successivement comblés puis dégagés. Il en résulte de **vastes plaines cultivées** fragilisées par les développements urbains contemporains et par les infrastructures qui les traversent.
- Les paysages de **bocage** – caractérisés par un **réseau de haies** enserrant des parcelles et de nombreux **étangs** et **mares** – se répartissent principalement au nord-ouest de la région aux portes du bassin parisien. De l'**herbe**, des **haies** et des **châteaux en nombre** : la structure paysagère semble claire. Sa répétition engendre localement de **grands panoramas** très homogènes, où prendre des repères n'est pas toujours aisé et où les différences s'observent à une échelle plus fine. Ce motif paysager de la haie est en forte régression. Sa gestion durable est un enjeu majeur pour ce grand paysage.



Sous le col de la Croix-Morand dans le massif du Sancy



Chêne isolé dans le bocage bourbonnais

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

> Garantir l'équilibre entre paysages ouverts & forestiers et anticiper les effets du dérèglement climatique

> Préserver l'identité des constructions rurales

> Maîtriser les aménagements touristiques

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

> Engager la protection du paysage bocager & architectural

> Reconnaître l'eau comme élément identitaire du cadre de vie

> Se saisir des infrastructures de transport comme lien dans le paysage

3

MONTAGNES & PLATEAUX DU MASSIF CENTRAL

Cernant les hautes terres volcaniques du cœur de l'Auvergne, subsistent de nombreuses entités géographiques et ensembles de paysages formant partie du grand Massif central : Combrailles, Xaintrie, Châtaigneraie cantalienne, Aubrac, Livradois, Velay, Margeride, Forez, Meygal, Mézenc, Vivarais... Ces régions de **plateaux d'altitude**, compris entre 500 et 1000 mètres, et au-delà de sommets arrondis, sont avant tout des territoires dédiés à l'**élevage extensif** et aux **petites cultures** : on parle alors de **campagnes d'altitude**, de **montagnes boisées**. L'habitat y jallonne les plateaux, occupe des **clairières**, ou les **flancs des vallées**, révélant une présence humaine ancienne, une histoire riche.

Formant une rupture nette, profonde, dans ce continuum de plateaux et de monts, les **vallées** du massif (Sioule, Dordogne, Truyère, Alagnon, Dore, Allier, Loire, Ardèche, Chassezac...) tiennent toutes ce rôle de séparation, d'écartement entre des mondes distincts. **Eperon, voltes, défilés**, sont autant de figures, de points de mire potentiels pour l'observateur.

Ces grands paysages sont également un réservoir d'eau : les sources de la Loire, les vallées... Le XX^e siècle a équipé certaines de ces vallées de **barrages**. Aujourd'hui les **préoccupations écologiques** font de ces vallées des espaces à enjeux, notamment en matière de développement des énergies renouvelables...

4

CONTREFORTS EST DU MASSIF CENTRAL

Ce rebord est du Massif central s'organise en une succession de **territoires en balcon** sur les plaines et collines rhodaniennes. Ici, c'est la transition depuis les **plateaux herbagers** vers les plaines de grandes cultures, depuis les **massifs forestiers** vers les **vignobles**... On distinguera le chapelet des monts du Beaujolais, du Lyonnais et du Pilat tenus par son cheptel bovin, des serres et valats cévenols marquant la partie ardéchoise de ce grand paysage et annonçant les influences du bassin méditerranéen. Un point commun néanmoins : l'imbrication complexe des modes d'exploitation de ces versants marqués par les motifs paysagers des **terrasses**, des **vergers**, des vignobles...

Ces territoires morcelés laissent en suspens autant de petits pays, de petits « bouts du monde ». Les vues depuis ces rebords offrent bien souvent un aperçu saisissant sur les plaines, en contrebas, aussi bien que sur les hautes terres, plus haut. Paradoxalement, ces grands paysages sont parfois soumis aux pressions de développement de la vallée du Rhône, notamment sur les piémonts et dans les vallées.

Plus au sud, le contact avec le monde méditerranéen devient une réalité paysagère. Les **tables calcaires** entaillées de **profondes gorges**, la végétation de **garrigue** nous transportent. L'architecture et l'agriculture sont désormais celles du pourtour méditerranéen. Cette influence se lit même dans le développement des territoires. La réalité climatique et saisonnière y trouve une raisonnable sans équivoque. Ce secteur, fortement soumis au développement touristique de certains sites, pose la question de sa capacité d'accueil.



Herbages, narcis et forêts
sur le versant nord du Mézenc



Les alpes depuis les 3 dents
dans le massif du Pilat

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

- > Reconnaître & protéger les paysages de campagnes d'altitude
- > Maîtriser les phénomènes de périurbanisation
- > Accompagner les pratiques agricoles & gérer durablement le patrimoine forestier

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

- > Reconnaître & préserver la qualité des paysages non protégés
- > Maîtriser le développement des énergies & l'utilisation des ressources naturelles
- > Reconquérir les terrasses en pierres sèches & préserver les silhouettes de villages

5

VALLÉE, PLAINES ET COLLINES RHODANIENNES

Le sillon rhodanien marque la césure entre Alpes et Massif central. Les **cours de la Saône puis du Rhône** soulignent cette longue dépression. **Continuum urbain et industriel** semblant prolonger la métropole lyonnaise le long d'**infrastructures de transport et d'énergie**, il est aussi un « paysage de passage » par lequel une population de touristes transite vers le sud et les vacances. Paradoxalement, il est aussi vécu au quotidien par une population résidentielle de plus en plus nombreuse : le bassin d'emplois y est dynamique, **l'habitat s'étend**, les industries et services s'implantent, **l'agriculture s'intensifie**... Les évolutions du cadre de vie sont rapides et tendent vers une **simplification banale** des paysages. Dans cet espace hyperactif consacré à la mobilité, le **fleuve**, dont le cours a été retracé par de grands aménagements, peut, paradoxalement, apparaître comme discret. Sur la côtère, quelques **villages pittoresques**, des **vignobles en terrasses**, des **forêts de versant** tirent leur épingle du jeu dans ce territoire transporté par la modernité.

Au pied des Préalpes et du Jura se déroule une **succession de paysages agraires ou forestiers** (Bresse, Dombes, Terres froides, Bièvre, Chambarans, Rovaltin, Drôme provençale...). Constellés de **villages et bourgs**, ces avant-pays constituent une **transition entre plaines et montagnes**. Peu contraints par le doux vallonnement de ces contrées, ils évoluent suivant les transformations du monde agricole, la construction de diverses **infrastructures**, la **résidentialisation** et le développement des structures d'accueil touristiques... Ils connaissent localement des bouleversements rapides, dont les logiques peuvent être sujettes à controverse : reflet d'un certain dynamisme pour les uns, aménagement produisant de la banalisation pour les autres.



Vallée du Rhône
depuis les côteaux de l'Hermitage

6

MONTS DU JURA

Cette moyenne montagne se compose d'une succession de **vals** et de **monts** orientés nord/sud puis s'enroulant vers l'est. Formés de **longs plateaux** ondulés tourmentés par des **combes profondes**, ces reliefs sont coupés transversalement par des **cluses**, profondes entailles qui permettent de passer d'un val à un autre sans devoir emprunter un **col**. Créant des voies naturelles de communication, les cluses ont permis la création de **villages ou villes prospères** (développements urbains et industriels) au sein d'un paysage de montagne.

Alors que l'eau sculpte le massif, elle ne se donne pas à voir spontanément. Elle surgit en **résurgences** ou **lacs** inattendus. Ses rivières s'écoulent au nord vers l'**Ain** et au sud vers le **Rhône**. Le fleuve, dans son grand virage, contourne le massif, offrant des paysages d'eaux calmes domestiquées par les **canaux** et **barrages** ainsi que des espaces de nature sauvage aux détours de ses **lônes** et **marais**.

Aux petites villes des cluses et fonds de vallée, répondent **hameaux et villages d'altitude**. Riches de milieux d'une grande diversité offerts par l'étagement de la végétation, les paysages des hauteurs du Jura se caractérisent par un cadre montagnard aux **panoramas saisissants**, des **cours d'eau sauvages**, des **alpages** où par temps clair les Alpes s'invitent, des villes et villages installés à l'affleurement des **sources**, des **pentés boisées** et des **replats cultivés**. Sur ce territoire proche de la Suisse, l'attraction transfrontalière génère une forte pression (grands équipements, foncier, déplacements...) répondant aux besoins locaux de mobilité et d'habitat, au risque de perdre la singularité des lieux.



Vallée de Valserine
dans le Parc Naturel Régional du Haut-Jura

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

> Reconnaître les paysages du fleuve comme ossature essentielle du cadre de vie

> Préserver la mosaïque agricole de plaine

> Reconquérir les fonctionnalités écologiques dans les paysages de grandes infrastructures

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

> Maintenir et valoriser des pratiques agricoles de qualité

> Gérer durablement le patrimoine forestier

> Maîtriser les phénomènes de périurbanisation en lien avec les mobilités

7 PRÉALPES

Reliefs calcaires intermédiaires entre les collines des avant-pays et les hauts sommets alpins, les Préalpes s'organisent en un chapelet de massifs bien individualisés : Chablais, Bauges, Chartreuse, Belledonne, Trièves, Vercors, Diois, Baronnies... Comme autant de bastions difficiles à prendre, **chaque massif possède les singularités d'un petit pays** (géologiques, climatiques, historiques, sociales, architecturales...). A une altitude moindre que dans les alpes voisines, les activités humaines et les savoir-faire qui y sont associés, s'y sont épanouis avec plus d'aise. **L'élevage** et **l'exploitation forestière** font notamment partie des principaux leviers d'évolution de ces paysages auxquels il faut ajouter aujourd'hui **l'activité touristique**.

Le relief des Préalpes est également marqué par la présence des **grands lacs** (Léman, Bourget, Annecy, Aiguebelette...). Même s'ils n'offrent plus aujourd'hui l'image prestigieuse véhiculée jadis par les guides touristiques, ces lacs restent dominés par des **ensembles naturels exceptionnels**. La triade : **lac, montagnes, masses boisées** pose toujours une certaine **majesté** à ces paysages. Toutefois, cet arrière-plan ne peut pas faire oublier le développement très rapide de **l'urbanisation** de ces secteurs qui se prolongent en une nébuleuse urbaine suivant l'axe Genève – Annecy – Chambéry – Grenoble, contrainte dans les vallées et débordant sur les piémonts. Aujourd'hui, ce sont des espaces en **mutation rapide** et continue où les habitants viennent chercher un cadre de vie idéal... Pour combien de temps encore ?

8 SOMMETS ET GRANDES VALLÉES DES ALPES

Avec le domaine de la **haute montagne**, ces territoires marquent la limite est de la région touchant les pays voisins de la Suisse et de l'Italie. C'est la partie française du **grand arc alpin**, espace où la main de l'homme est perçue comme marginale par rapport aux « **forces de la nature** ». Mont Blanc, Vanoise, Ecrins..., tous ces massifs sont intimement liés à la nature sauvage, à la notion de liberté ou encore d'aventure. Ils sont également des lieux de convergence souvent brutale entre épopées humaines (**développement touristique** autour des **sports d'hiver, prouesses technologiques...**) et **équilibres écologiques**, sentinelles face aux problématiques de dérèglement climatique. Il n'en demeure pas moins que ces **points culminants** du territoire national font clairement partie des **emblèmes** de la région.

Entre ces massifs, telles des entailles gigantesques, les **grandes vallées alpines** de l'Arve, de la Tarentaise, de la Maurienne, ou encore de la Romanche, ont marqué par leur artificialisation malgré la réalité physique parfois hostile de l'arc alpin en ces lieux. **Axes de communication** essentiels, mais aussi **lieux de vie et d'activités**, les grandes vallées alpines concentrent les villes et font se rencontrer des problématiques d'aménagement variées : **transports, urbanisme, agriculture, tourisme, gestion des risques naturels, développement économique, production énergétique...** Au sein de ces espaces finalement étroits et contraints, d'aucuns parlent de « **colmatage** » pour évoquer **l'urbanisation** ou **l'équipement continu** de certaines séquences de vallées interrogeant *in fine* un possible avenir durable. Comment rouvrir le bon équilibre entre « montagne aménagée » et « montagne sauvage » ?



Vallée de l'Ecole
dans le Parc Naturel des Bauges



Massif du Mont Blanc

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE



> Reconnaître la singularité des Préalpes

> Maintenir et valoriser les pratiques agricoles de qualité

> Maîtriser les phénomènes de périurbanisation

OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE



> Maîtriser et poser les limites du développement touristique de montagne & anticiper le dérèglement climatique

> Préserver la biodiversité alpine et les fonctionnalités écologiques

> Trouver l'équilibre entre artificialisation et qualité du cadre de vie dans les grandes vallées alpines

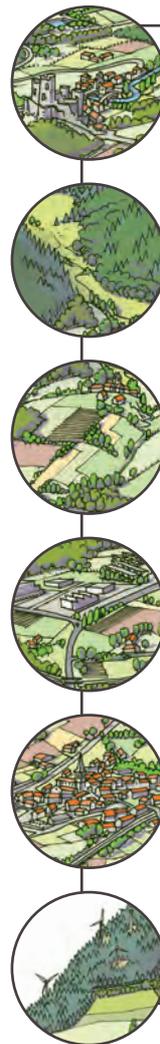
DES AMBITIONS COMMUNES *pour les paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes*

Face à l'urgence climatique... Le paysage révèle autant la valeur des territoires que les enjeux auxquels notre société est confrontée. Ces questions de société – pollution de l'eau, de l'air, du sol, déclin de la biodiversité, déprise agricole, régression de la qualité du cadre de vie... – sont aujourd'hui aggravées par les effets du dérèglement climatique.

Le paysage, un levier pour la transition des territoires Par sa transversalité, l'approche paysagère peut être l'outil décloisonnant les pratiques et permettant l'amélioration du « vivre-ensemble », en s'accordant notamment sur des visions d'avenir et des stratégies d'aménagement ou de gestion.

Aménager et gérer les paysages permettent de préserver les qualités et l'identité de chaque lieu, de composer avec ce qui existe pour faire sens avec un futur désirable. Les politiques publiques d'aménagement et de planification façonnent le paysage et doivent l'intégrer de plus en plus en amont pour produire des stratégies à la mesure des enjeux contemporains.

Le réseau paysage Le réseau paysage d'Auvergne-Rhône-Alpes est né d'une politique et de la rencontre d'hommes et de femmes qui ont comme objectifs communs de favoriser le paysage comme levier de l'aménagement des territoires et de faire partager cette ambition à tous les acteurs concernés par la mutation de nos territoires.



> **(re) Connaître la diversité des paysages** et l'ancrer dans les stratégies d'aménagement comme porte d'entrée des réflexions

> **(re) Mettre le vivant et la biodiversité au cœur des projets** et protéger les ressources (eau, sol, végétal) en agissant à des échelles adaptées relevant de bassin de vie ou de bassin-versant. Végétaliser les villes, renforcer les réseaux de haies, anticiper le déclin des forêts...

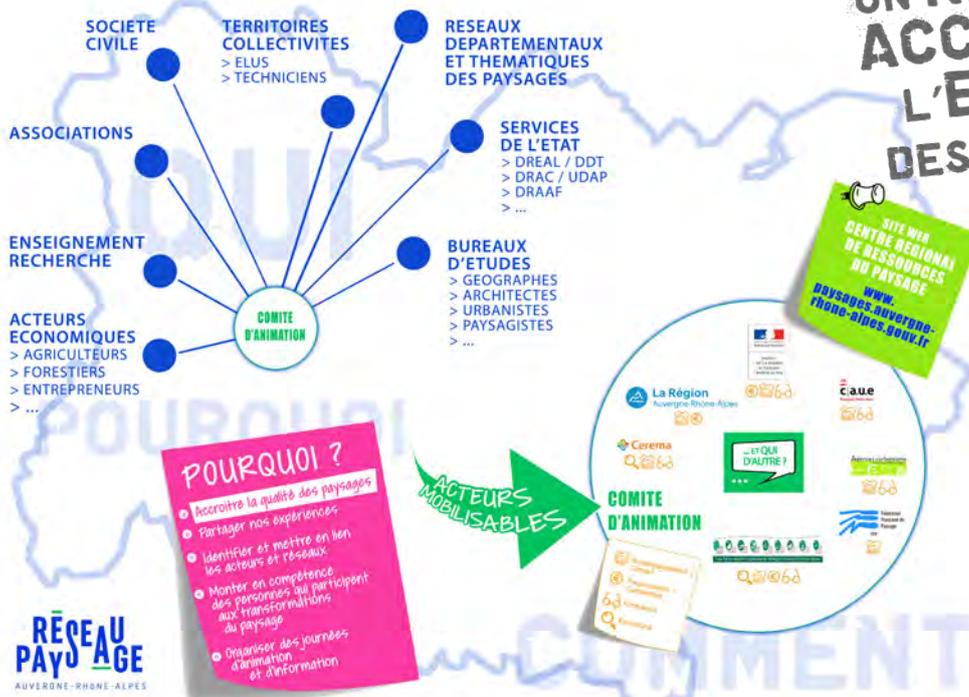
> **Considérer le sol non seulement comme surface de production mais aussi comme une ressource vivante** et périssable dont la préservation doit guider les choix de l'aménagement dans un objectif de zéro artificialisation nette.

> **S'engager dans une économie sobre et vertueuse** génératrice de circuits courts : s'appuyer sur les ressources du territoire pour développer une économie adaptée et s'emparer du numérique pour désenclaver et développer les territoires.

> **Limiter l'étalement urbain et revitaliser les centres** : recréer un cadre de vie satisfaisant en favorisant les services et commerces de proximité et en limitant l'usage de la voiture

> **Planifier le développement des énergies renouvelables** en répondant à la question : quelles énergies pour quels paysages ?

UN RESEAU POUR ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DES PAYSAGES



Edition : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Directrice de la publication : Françoise NOARS
Conception, rédaction :
 Service MAP, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
 Victor MIRAMAND et Marie BARET-MIRAMAND, paysagistes dplg
Crédits photographiques, illustrations :
 Photographies : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Victor MIRAMAND, Emmanuel BOITIER, PNR du Pilat, PNR du Haut-Jura
 Dessins : Alexis PERNET,
 Bloc diagramme en couleur : Victor MIRAMAND et Franck WATEL (étude de préfiguration du PNR des sources et gorges du Haut-Allier)
Impression :
 Imprimé en France par l'Imprimerie Chaumeil sur papier issu de forêts gérées durablement
 DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
 Service Mobilités, Aménagements et Paysage
 69453 Lyon CEDEX 06
 www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

© DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Décembre 2019